



Pour une agriculture économe en énergie et en intrants

Fabacée, un programme sous l'égide du ministère de l'énergie

Fabacée est un programme CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) encadré par le Ministère chargé de l'énergie. Il est financé à hauteur de 17 M€ par des fonds privés (EDF, ENGIE, UEM et GAZEL ÉNERGIES). Il est porté par FEVE avec Solagro et l'AREC Occitanie. Fabacée est le premier programme CEE retenu par le Ministère sur la thématique agriculture. Il a été validé par [arrêté du 2 mai 2024 paru au JORF du 15 mai 2024](#).

Les financements du programme sont assurés sur toute la durée du programme (jusqu'au 31.12.2027).

Fabacée, un programme qui part à la chasse aux kWh

Le programme Fabacée vise à accompagner les groupes d'agriculteurs sur 3 années (2025 à 2027) pour mettre en place des actions d'économies d'énergie et d'intrants.

Les actions menées par les groupes d'agriculteurs portent sur des pratiques plus sobres (en énergie directe et en intrants) et des matériels plus efficaces. Les leviers d'actions concernent à la fois les consommations énergétiques directes (GNR, gaz, électricité) et indirectes (intrants, aliments du bétail). L'économie d'énergie est mesurée en kWh par an, à l'échelle de l'exploitation agricole.

Fabacée, un cadre simple et structuré

Chaque groupe a accès à un soutien technique, humain et financier afin de mener à bien son projet d'économie d'énergie, avec l'objectif de réduire les consommations du groupe à hauteur de 15% à fin 2027 (engagement de moyen et non de résultat). Les ressources proposées par le programme ont été pensées pour amplifier la dynamique du groupe d'agriculteurs et permettre une montée en compétences des animateurs et des agriculteurs (un parcours d'accompagnement via une plateforme dédiée, des outils simples de diagnostics, des ressources utiles).

Quels sont les bénéfices du programme pour mon exploitation ?

- Une meilleure maîtrise de ses charges en énergie (carburant, électricité, gaz) et de ses intrants (fertilisation, aliments...) pour un projet agricole allant vers plus d'autonomie.
- L'accompagnement par un animateur dont l'intervention est sans reste à charge pour l'exploitant.
- Une dynamique de groupe entre exploitations agricoles à l'échelle locale pour monter ensemble en compétences et en expérience.
- Une enveloppe de 13 600 € HT à la main du groupe pour mettre le pied à l'étrier.
- Des leviers d'économies d'énergie choisis par vous-mêmes, selon vos besoins que vous avez identifiés dans vos fermes.
- L'accès à des dispositifs pilotes pour le prêt bancaire (fonds de contre-garantie bancaire) et une expérimentation d'une assurance transition.

→ **En bref** : un programme pour vous permettre de « sortir la tête de l'eau » et mettre en place les actions que vous vouliez mettre en œuvre mais que vous n'arriviez pas à faire par manque de temps.

Combien de temps cela va-t-il me prendre ?

La majorité du temps sera passé par l'animateur qui vous accompagnera, il vous fournira les ressources, les conseils, l'accompagnement pour accomplir vos actions et réalisera le suivi-évaluation des actions avec le pilote régional. De votre côté, les temps à passer seront : la réalisation du diagnostic énergie (1h de saisie avec l'animateur) et des temps communs d'animation (réunions bout de champs par ex).

A qui je transmets mes données et pour quoi faire ?

Les données de l'exploitation sont celles permettant d'établir un état des lieux des consommations énergétiques sur ma ferme et de choisir des leviers d'économies d'énergie à mettre en œuvre. Ces données seront analysées de manière anonyme, dans le respect de la RGPD.

En quoi consiste le diagnostic énergie ?

Il permettra de dresser l'état initial des consommations énergétiques directes et indirectes de l'exploitation. Les premières correspondent au relevé des consommations d'énergie de type fioul, électricité et gaz naturel. Les secondes correspondent à l'énergie dépensée pour fabriquer les intrants, comme l'alimentation animale et les engrais. À partir de ce profil initial de l'exploitation, l'outil de diagnostic Énergie propose des leviers concrets d'économie, avec une simulation des kWh d'économies pour chaque levier. L'animateur et les agriculteurs du groupe sélectionneront les leviers qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

L'ensemble des leviers choisis constituera le projet d'économie d'énergie du groupe et permettra de fixer la cible de réduction en kWh/an à fin 2027. Des mises à jour du diagnostic à fin 2026 et fin 2027 permettront de mesurer les économies effectives.

L'outil de diagnostic Énergie reprend les bases de l'outil IRA2E (<https://ira2e.fr/demarrer-mon-autodiagnostic/>), complété par les fonctionnalités de propositions de leviers et simulations des gains potentiels.

En quoi consiste le diagnostic climat ?

Un second outil, le **diagnostic Climat**, permettra à l'agriculteur de bénéficier d'un complément d'audit. Il s'agit d'un audit agroclimatique permettant à l'agriculteur d'anticiper les effets du dérèglement climatique à l'emplacement de son exploitation et de s'assurer d'une certaine cohérence des leviers choisis avec les enjeux d'adaptation. Par exemple, la hausse tendancielle des températures peut permettre de réduire tendanciellement le taux d'humidité des grains et donc les besoins en séchage pour assurer le stockage. De même, des hivers moins rigoureux peuvent permettre de réduire les besoins en chauffage de certains bâtiments d'élevage.

L'outil de diagnostic Climat sera construit à partir de l'outil Climadiag Agriculture de Solagro-Météo France (<https://climadiag-agriculture.fr/>), comprenant une interface améliorée avec in fine la possibilité d'éditer automatiquement un rapport de diagnostic d'une ferme faisant intervenir un livret d'indicateurs (climatiques, agro-climatiques, phéno-climatiques) qui donnera une vue d'ensemble des nouveaux risques climatiques.

Les agriculteurs du programme témoignent :

Jérémy Lieutier, président des Jeunes Agriculteurs de PACA, agriculteur et lauréat du programme Fabacéé

Maud Cloarec, vice-présidente de BIOLAIT et lauréate du programme Fabacéé



feve

Solagro

Aile
initiales
énergie
environnement

AREC
docteur
agriculteur
environnement

iraee
Institut Rural Agricole
Économique

CUMA

ACTEE
Association des
Cultivateurs
Terra et Énergie

CEE
Les certificats
d'économies
d'énergie

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ADEME
Agence de la
Transition
Écologique